

TRAVAUX EN URGENCE réalisés fin octobre 2022

Suite à une fissure de l'arrivée d'eau sur notre commune ayant engendrée une fuite sous la chaussée



ET AUSSI...

- Acquisition de nouvelles guirlandes à LED pour la décoration de Noël
- Des « boîtes à livres » ont fleuri un peu partout, utilisant parfois des cabines téléphoniques désaffectées et réutilisées à cet effet. Celle de Saint-Mamet aménagée dans l'ancienne cabine au pied de l'avenue des Pyrénées est toujours aussi active. Sa position au centre du village permet de faciliter l'accès et l'utilisation par tout un chacun. Utilisation très simple : si un livre vous intéresse, vous l'empruntez, puis vous le ramener ou donner un autre en échange.

FESTIVITÉS ET ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE

Festivités 2022

Devant l'incertitude sur le covid au début 2022, une reprise volontariste mais partielle a été réalisée

- 17 juin 2022 brandon de Saint-Mamet, mais cette année sans repas, avec un bal accompagné musicalement par « Génération Musette » et bien sûr la traditionnelle buvette



- Reprise des bals en juin et septembre 2022
Au total 6 bals les 9, 16 et 23 juin et les 8, 15 et 22 septembre

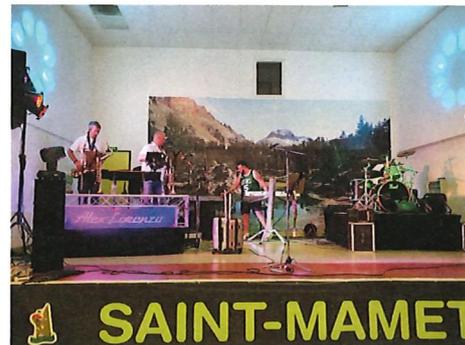


Nous avons eu le plaisir d'accueillir les orchestres de Marc Moreau, Jean Pierre Laurens, Alex Lorenzo, Gérard Gouny, Didier Malvezin et Gilles Saby

- Le week-end du 6 et 7 août 2022 s'est déroulé la fête du village avec bal le samedi soir autour de la mairie avec la disco Caïman, le vide grenier en journée le dimanche, ainsi que la messe à l'église de St-Mamet à laquelle se sont associés les Fils de Luchon et le midi l'apéritif du maire.



Un repas a clôturé cette fête le dimanche soir avec l'animation musicale de Alex Lorenzo



- Nous avons pu réaliser la commémoration du 11 novembre 2022



- Le repas des aînés se tiendra à nouveau cette année le 17 décembre 2022 avec l'animation musicale de Chantal Soulu sur inscription/réservation auprès du secrétariat de la mairie jusqu'au 12 décembre.

Et aussi tout au long de l'année des activités sur St-Mamet

Activités animées par des personnes de St-Mamet

- **Yoga** tous les jeudis de 18h30 à 20 h au préfabriqué de la mairie
- **QI GONG, TAI CHI CHUAN** tous les vendredis de 18h30 à 20 h au préfabriqué de la mairie
- Une activité de cours de gymnastique (stretching et gym équilibre) devrait être proposée à partir de février 2023 après 2 séances de découverte se déroulant le 6 février (tout public) et le 13 février (séniors) au préfabriqué de la mairie. Renseignements et inscription auprès Léa NERSESSIAU, EAPA, 0664679925.
- **Salle d'escalade** ouverte au public du lundi au vendredi de 18 h à 21 h (salle des fêtes) - renseignements 07 87 04 53 85
- **2 randonnées** faciles vers la cascade de Sidonie ou la passerelle de Péquerin avec la possibilité de visiter ces 2 sites en empruntant le circuit du « Clot des poupées » qui vous mènera jusqu'à la tour de Castelvieu



SECURITE

CHAINES, PNEUS HIVERS Du 1^{er} novembre au 31 mars

Une nouvelle réglementation impose que notre véhicule doit transporter des chaînes à neige ou être équipé de pneus hiver en zones montagneuses.

Avec cette nouvelle disposition, les véhicules légers, les utilitaires et les camping-cars devront :

- soit détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins 2 roues motrices
- soit être équipés de 4 pneus hiver

DANGER CHAUFFAGE

Avec le retour de l'hiver, quelques recommandations pour éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone :

- faire vérifier chaque année vos installations par un professionnel
- aérer votre logement, même en hiver et ne jamais boucher les entrées d'air
- faire effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées chaque année.

COMPTEURS D'EAU

Comme chaque année, pensez à prendre les mesures nécessaires à la protection des compteurs contre le gel.

En cas de remplacement d'un compteur gelé, vous serez redevable des frais de remplacement.

En outre, toute fuite après le compteur est exclusivement à la charge de l'abonné. Il est donc recommandé de surveiller régulièrement les compteurs.

STATIONNEMENT DANGEREUX

Trop souvent des stationnements illégaux sur les trottoirs, notamment Avenue des Pyrénées et Avenue du Portillon, mettent en danger les piétons les plus vulnérables : enfants, mamans avec des poussettes ou personnes âgées. Ces stationnements dégradent aussi les trottoirs en béton désactivé, au mépris des travaux d'urbanisation et de mise en valeur de notre village.

Pour le bien-être et la sécurité de tous, nous rappelons le respect des articles R417-10 et R417-11 du Code de la Route qui stipulent que les trottoirs sont entièrement réservés aux piétons.

HYGIENE : RAPPEL

Malgré la mise en place depuis 2012 de bornes de propreté canine pour éviter que des déjections jonchent les trottoirs, la municipalité déplore l'état des rues, trottoirs, ou espaces verts, et en appelle à plus de citoyenneté de la part des propriétaires des animaux

Dispositif de coupures exceptionnelles 2022

Sur le terrain

• En anticipation de coupures exceptionnelles, **RTE annoncera, à partir de J-3, une vigilance renforcée.**

Si le risque se matérialise, **la décision de délestage sera prise par RTE à J-1 - 18h.**

• En cas de délestage programmé, RTE décline le besoin en **blocs de 100 MW** horodatés et les répartit entre les différentes Agences de Conduite Régionale d'Enedis.

- **Un bloc de 100MW représente la consommation d'environ 80 000 à 100 000 foyers ;**
 - Ce besoin est ajusté au plus près des besoins en électricité de chaque territoire ;
 - Déclinaisons des plans par les Agences de conduite Enedis (Etablissement des scénarios de délestage avec analyse impact) puis production des données (postes/départs et clients impactés).
 - Le **plan de coupures exceptionnelles est structuré par Enedis en échelons** (un échelon est attribué à chaque départ du Poste Source) et les clients prioritaires arrêtés par les Préfets sont positionnés sur l'échelon non délestable.
 - Les coupures seront déclenchées par Enedis et **organisées de façon « tournante » pour limiter l'impact à 2h par Client** durant les périodes de forte consommation : **8h-13h et 17h30-20h30.**

Un ou plusieurs départs du Poste Source seront alors coupés.

Dispositif de coupures exceptionnelles

- **Les Patients à Hauts Risques Vitaux (PHRV)**
 - Des **clients PHRV pourront être concernés par une coupure** d'électricité (*4800 clients PHRV répertoriés sur l'ensemble du territoire*). Ils sont appelés, si ce n'est pas fait, à se faire connaître.
 - Une **communication graduelle** est prévue par Enedis à mesure que les hypothèses se confirment et que l'échéance se rapproche :
 - Dès l'annonce d'une vigilance renforcée (à partir de J-3), Enedis sensibilise les clients PHRV au risque d'un potentiel délestage.
 - Les **PHRV sont ensuite informés** par appel téléphonique / SMS / mail et **Enedis se déplacera en cas de non réponse.**
 - J-1 (20h30), un SMS est adressé aux PHRV qui seront effectivement délestés en leur précisant les horaires de coupures.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal est composé ainsi

15 conseillers municipaux dont

Maire : Yvon SAIN-MARTIN

**Adjoints : Gérard BRILLET
Corinne PUJOL
Christelle SACOURTADE
Antoine VAQUERO**

**Conseillers:
Municipaux Jean-Luc BERGEON
Hélène CAPDEVILLE
Yves DESBORDES
Yvonne DUFFOURC
Danielle LAFFOND
Monique LAMBINO
Jean LUZENT
Daniel TANESSE
Henri VIDAL
Mathieu VIGOUROUX**



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

INFO

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives portée par le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PFNG) des téléprocédures nouvelles continuent à être progressivement mises en service depuis 2017.

RAPPEL

La demande de carte grise et la demande de permis de conduire doivent se faire par Internet (en ligne par son ordinateur, sa tablette ou son smartphone)

Pour les personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou de connexion internet, des points numériques sont disponibles en sous préfecture de Saint-Gaudens et cinq maisons de service public sont à disposition : Cierp-Gaud, Aurignac, Fousseret, Cadours et Nailloux.

Pour toute information : www.demandes.interieur.gouv.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES 2022

PRADEL Louise Jeanne Lou 12 avril 2022

MARIAGES 2022

CAZES Mathieu et CRESPIN Emmanuelle le 26 novembre 2022

PELAT Stéphane et CABAZAN Cécilia le 3 décembre 2022

GARCIA Philippe et Sarina Topchubekovna TURGUNALIEVA le 24 décembre 2022

DÉCES 2022

PETIPE née COSSARD Lilette décédée le 30 décembre 2021

BERART Louise décédée le 7 mars 2022

MARTINEAU née BURGALAT Simone décédée le 11 avril 2022

VAUTHIER Robert décédé le 3 novembre 2022

SABATHÉ Christian le 13 novembre 2022

N° utiles et d'urgences

SERVICES MUNICIPAUX

mairiesaint-mamet@wanadoo.fr

Mairie

Tél.: 05 61 79 03 97

www.saint-mamet31.fr

www.mairie-saint-mamet31.fr

Ouverture au public :

Lundi au Vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Ecole

Tél. 05 61 79 75 83

Ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

9 h à 12 h

14 h à 17 h

garderie le mercredi de 7h45 à 12h15

AUTRES SERVICES

Déchetterie

Ouverture au public

Selon dispositions affichées à l'entrée en fonction notamment des prescriptions sanitaires

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

Médecin

Suivant les nouvelles normes en vigueur, vous devez contacter le 15 pour tout urgence Malade la nuit, le week-end ou jour férié, téléphonez au 3966 allo docteur

VOS ELUS

Maire

Yvon SAINT-MARTIN

05 61 79 03 97

Conseiller Départemental

Patrice RIVAL

05 34 33 32 50

patrice.rival@elus.cd31.fr

Député

Joël AVIRAGNET

05 62 00 80 80

joelaviragnet@gmail.com

Sénateur

Pierre MEDEVIELLE

p.medevielle@senat.fr

C.C.P.H.G.

Communauté de Communes Pyrénées

Haut Garonnaises

Tél. 05 61 94 79 50

secretariat@ccphg.fr

GRDF fuite de gaz
0800 47 33 33

ENEDIS électricité
09 72 67 50 31

Pharmacie

Pour connaître la pharmacie de garde, appelez le 3237 sur le secteur du Haut Comminges